

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 9 / N° 2 / 25 avril 2023

Migration vers la téléphonie IP au CHSLD de Matane

Prenez note que l'équipe de la téléphonie procédera à la migration IP du système téléphonique du CHSLD de Matane ce mardi 25 avril 2023, dès midi.

Ainsi, à compter de ce moment, il ne sera plus possible pour les utilisateurs des installations de La Matanie (CHSLD, CLSC,

hôpital) d'entrer en contact téléphonique entre eux en utilisant seulement les numéros de postes. Vous devrez faire le numéro externe de l'installation à joindre, suivi du poste de la personne ou du département que vous souhaitez joindre.

Il s'agit d'une situation temporaire qui sera corrigée

à la suite de la migration en téléphonie IP du CLSC et de l'Hôpital de Matane.

Merci de votre compréhension.

[Lire la note de service concernant la migration de la téléphonie du CHSLD de Matane](#)

Fin de la distribution dans les CH et les CHSLD des jaquettes jetables provenant de la réserve nationale



La réserve stratégique provinciale de jaquettes jetables étant presque totalement écoulee, notre établissement a fait le choix de se tourner vers l'utilisation de jaquettes lavables dans les CH et les CHSLD du territoire.

Pour de plus amples informations, entre autres concernant les cas d'exception, nous vous invitons à consulter [la note de service disponible sur l'intranet](#).

Affichage des listes d'ancienneté 2023

Les listes d'ancienneté par syndicat sont maintenant disponibles.

Conformément aux dispositions nationales, vous pouvez les consulter en cliquant sur le lien suivant : [Listes d'ancienneté](#).

Les listes d'ancienneté seront disponibles pendant 60 jours, soit du 21 avril au 21 juin 2023. Si vous souhaitez contester votre ancienneté, vous devez le faire à l'intérieur de cette période.

Pour toute information additionnelle, veuillez vous

adresser à la technicienne responsable de votre installation en vous référant aux coordonnées du Service de la rémunération et des avantages sociaux (RAS) suivant : [Coordonnées RAS](#).

Liste de disponibilité à temps complet

Possibilité de travailler une 6^e ou une 7^e journée dans la même semaine régulière de travail

Nous désirons vous informer que si vous êtes une personne salariée de la catégorie 1 (FIQ), 2 (SCFP), 3 (CSN), 4 (APTS) et 4 (Optilab Gaspésie) inscrite sur la liste de disponibilité à temps complet et que vous ne cumulez pas un nombre d'heures régulières dans votre semaine de travail, dorénavant, vous avez la possibilité, pour atteindre vos heures de travail régulières dans la même semaine de travail, d'émettre une disponibilité pour travailler une 6^e ou une 7^e journée additionnelle. Pour ce faire, vous êtes invité, dès maintenant, à remplir la nouvelle annexe 1 qui s'intitule *Travailler une 6^e et/ou une 7^e journée dans la même semaine régulière de travail* disponible dans la section intranet [Avis de disponibilité et demande d'orientation](#). Vous devez sélectionner la catégorie syndicale qui vous concerne.

Voir ou revoir la conférence du Jour de la Terre

Pour voir ou revoir la conférence inspirante du Jour de la Terre 2023 présentée le 19 avril à midi par le Dr Stephan Williams (CHUM), la Dre Stéphanie Burelle (CISSS de Laval) et la Dre Caroline Laberge (GMF-U Laurier à Québec), cliquez sur ce lien :

[Conférence – Santé et crise climatique : comment éviter de « créer les malades de demain »?](#)



Recherche de bénévoles

Le Service de bénévolat du CISSS du Bas-Saint-Laurent recherche des bénévoles pour accompagner les résidents et les usagers dans différentes activités offertes dans nos installations, incluant les futures maisons des aînés et alternatives du Bas-Saint-Laurent.

Les bénévoles assurent une présence amicale et réconfortante pour la clientèle et permettent aux intervenants et aux familles d'offrir un plus grand nombre d'activités de loisir et de détente. Si vous connaissez des personnes intéressées à faire partie de notre équipe de bénévoles ou si vous êtes intéressé à en savoir davantage, il suffit de remplir [le formulaire en ligne](#) ou de communiquer avec Gina Marmen au 1 833 734-0136.

Mise à jour de vos coordonnées dans le bottin du CISSS

En cette période de mutation de postes, nous vous rappelons que vous devez mettre à jour, si nécessaire, votre message de boîte vocale, votre signature courriel ainsi que certaines informations relatives à votre fiche professionnelle dans le bottin du CISSS ([consulter la procédure sur l'intranet](#)).

Ces démarches sont importantes afin de permettre à vos collègues et partenaires de vous joindre sans difficulté.



Formation destinée aux superviseurs de stage universitaires

Afin de reconnaître l'engagement des superviseurs de stages universitaires, l'équipe des stages de la DSMER a le plaisir d'offrir une formation présentée par l'Université Laval : **Superviser en apprentissage par les pairs : un modèle efficace pour gagner du temps!** Cette formation est prévue au PRDH (n° TR-185).

Descriptif de la formation

Le modèle de supervision en « apprentissage par les pairs », en contexte de stage, facilite

l'accueil de deux étudiants de même niveau qui s'observent mutuellement et se soutiennent dans leurs apprentissages. L'objectif principal de la formation sera de démystifier ce modèle de supervision, dont les avantages sont vantés par ceux et celles qui osent l'essayer.

La formation aura lieu :

- le 10 mai 2023 au CHRGP de **Rivière-du-Loup**, auditorium 1, de 13 h à 16 h

JE SUIS SUPERVISEUR

OU

- le 11 mai 2023 à l'Hôpital régional de **Rimouski**, salle D-5126, de 13 h à 16 h.

Pour s'inscrire à la formation, les superviseurs de stages universitaires doivent remplir le questionnaire Forms suivant : [Questionnaire d'inscription](#).

Faites vite, il ne reste que quelques places!

Personnel infirmier Appel d'intérêt pour travailler en obstétrique

En raison d'un manque important de personnel en obstétrique, nous sommes présentement à la recherche d'infirmières formées en obstétrique et intéressées à émettre une disponibilité supplémentaire ou à être de garde sur place pour prêter main-forte à ce service. Si cela vous intéresse, nous vous invitons à soumettre votre nom rapidement à :

Pour les installations de La Matanie et de La Matapédia

Mme Isabelle Ouellet
isabelle.ouellet0100.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca
418 562-3135, poste 6291

Pour les installations de Témiscouata et du Kamouraska

Mme Annie Lepage
annie.lepage.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca
418 868-1010, poste 2463

Pour les installations de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup

Mme Karen Dufour
karen.dufour.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca
418 722-1810

Poursuite des activités de la démarche d'évaluation des laboratoires de biologie médicale

Les 18 et 19 avril derniers, les équipes des laboratoires de l'Hôpital de Matane ont accueilli les évaluateurs du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Cette visite d'évaluation, organisée dans le cadre de la démarche d'évaluation des

laboratoires de biologie médicale du CISSS du Bas-Saint-Laurent, est une deuxième étape de notre calendrier de visites, puisque les évaluateurs étaient présents dans les laboratoires du Centre serveur en mars dernier. Rappelons que les évaluations du BNQ se poursuivront au

Bas-Saint-Laurent jusqu'au 16 juin 2023.

Pour toutes les informations concernant le processus d'évaluation des laboratoires de biologie médicale, nous vous invitons à visiter notre section intranet [Amélioration continue](#).

Semaine nationale du don d'organes et de tissus

Dans le cadre de cette semaine thématique, une conférence virtuelle sera présentée par Transplant Québec le mercredi 26 avril à 12 h, intitulée « Don d'organes et AMM : le cheminement, la motivation et la trajectoire d'un donneur ». Vous pouvez [vous inscrire en ligne ici](#).

Nouveautés : Les procédures pour le don d'organes et de tissus, dont la procédure dans un contexte d'AMM, sont maintenant disponibles :

- Dans l'intranet sous Mon CISSS > Comités et conseils > Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (médecins spécialistes) > [Informations et documents divers](#).
- Dans la section sécurisée des [Soins de fin de vie](#).

Pour en savoir plus sur cette semaine thématique, accédez à [la nouvelle dans l'intranet](#).

Port du masque

Suivant l'assouplissement des recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) concernant le port du masque, les établissements de santé et de services sociaux peuvent ajuster les consignes en fonction de l'épidémiologie locale ou de circonstances particulières. Le CISSS du Bas-Saint-Laurent a donc mis à jour son outil de référence quant au port du masque. Nous vous invitons à consulter [l'affiche Rester vigilants!](#) pour connaître les mesures applicables.

Principale nouveauté

Le masque de procédure n'est plus obligatoire dans les milieux de soins de longue durée (CHSLD, MDAA, RI, RPA) ainsi que lors de soins à domicile, tant pour les travailleurs que les usagers, proches aidants et visiteurs.

Le masque de procédure demeure cependant obligatoire pour les usagers, proches aidants et visiteurs dans les autres milieux de soins (hôpitaux, CLSC, GMF, etc.).

Le masque de procédure est facultatif pour les travailleurs

dans les zones où la présence d'usagers ou de visiteurs est rare (voir [l'affiche Rester vigilants!](#) pour plus de précisions).

Pour les travailleurs dont le port d'attache est en Gaspésie, veuillez vous référer aux consignes en vigueur dans votre établissement.

Rappels importants

Pour l'ensemble des travailleurs, en tout temps, il est important :

- De surveiller vos symptômes avant de vous présenter au travail.

- De communiquer à la ligne GPIT pour l'évaluation des symptômes et pour recevoir les consignes appropriées lors d'un contact avec un cas positif ou suivant l'acquisition de la COVID (7 jours sur 7, de 8 h à 16 h, au 1 833 799-0050, option 1).
- De procéder à l'hygiène des mains.
- De pratiquer l'étiquette respiratoire.
- De respecter la distanciation physique, dans la mesure du possible.

